EXPOSÉ

DES

TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DE

M. F. LECOQ,

Inspecteur général des Écoles vétérinaires, ancien Directeur de l'École de Lyon,
Chevalier de la Légion d'honneur ,

Candidat à la place vacante à l'Académie impériale de médecine,

SECTION DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Paris,

IMPRIMERIE DE MADAME VEUVE BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 5.

1864

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES.

TITRES.

Entré à l'École vétérinaire d'Alfort, en qualité d'élève-agriculteur, en novembre 1820.

Breveté agriculteur en octobre 1822, et passé au Cours de médecine vétérinaire.

Breveté vétérinaire en octobre 1825.

Ayant exercé la médecine vétérinaire, de 1825 à 1828, à Solre-le-Château (Nord).

Chef de service à l'École vétérinaire de Lyon, après concours. — Novembre 1828. — Attaché d'abord aux Chaires d'anatomie, de chimie et pharmacie; et, de 1829 à 1834, à la Chaire de pathologie et de clinique.

Professeur, après concours, à l'École vétérinaire de Lyon, en septembre 1834. — Chargé de l'anatomie descriptive et générale, de la physiologie, de la zoologie et de l'extérieur des animaux domestiques.

Directeur de l'École de Lyon en septembre 1848; ayant conservé les mêmes Chaires, à l'exception de l'anatomie générale et de la physiologie.

Inspecteur général des Écoles impériales vétérinaires le 6 juin 1863.

Membre titulaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, de 1853 à 1863, — aujourd'hui correspondant.

Membre titulaire de la Société de médecine de Lyon, de 1842 à 1863, — aujourd'hui correspondant.

Membre titulaire de la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts de Lyon, de 1835 à 1863, — aujourd'hui correspondant.

Membre de la Société impériale d'horticulture pratique du département du Rhône (Lyon), de 1854 à 1863.

Membre de la Société impériale zoologique d'acclimatation, depuis sa fondation, en 1856. — Délégué pour Lyon jusqu'en 1863.

Membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du département du Rhône (Lyon), de 1849 à 1863.

Membre de la Commission d'hygiène hippique instituée près du Ministère de la guerre. — 1863.

Autorisé à assister, avec voix délibérative, aux séances du Comité consultatif d'hygiène publique de France. — 1863.

Membre du Jury dans les Concours d'animaux de boucherie de Lyon, depuis leur institution en 1847 jusqu'en 1863.

Membre honoraire de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche. — 2 décembre 1841.

Membre honoraire de l'Association vétérinaire du Nord et du Pas-de-Calais. — 28 décembre 1844.

Membre correspondant de la Société impériale et centrale de médecine vétérinaire de Paris. —

Membre correspondant de la Société vétérinaire du département de Lot-et-Garonne (Agen). — 1er juin 1846.

Membre correspondant de la Société d'histoire naturelle d'Altenbourg. — 4 mars 1845.

Membre libre de l'Académie d'agriculture de Turin. — 16 juillet 1847.

Membre honoraire de la Société de médecine vétérinaire de Belgique (Bruxelles). — 20 octobre 1844.

Associé honoraire de l'École impériale vétérinaire de Dorpat (Russie). — 1er janvier 1862.

Membre correspondant de l'École vétérinaire de Kharkoff (Russie). — 31 août 1863.

Membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique (Bruxelles). — 28 novembre 1863.

RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Prix d'agriculture à l'École d'Alfort. — Octobre 1822.

Nommé répétiteur d'anatomie à la même École. — Octobre 1823. (Le répétitorat étant, à cette époque, la première récompense.)

Accessit au prix de la 3e année d'études. — Octobre 1824.

Premier prix de la 4e année d'études. — Octobre 1825.

Mention honorable de la Société centrale d'agriculture de Paris, en 1832, pour observations de médecine vétérinaire.

Médaille d'argent de la Société centrale d'agriculture de Paris, en 1833, pour des observations de médecine vétérinaire.

Chevalier de la Légion d'honneur, 13 octobre 1850, pour services rendus à la science.

Président élu de la Société impériale de médecine de Lyon pour les années 1858 et 1859.

Président élu de la Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon, pour les années 1858 et 1859.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES.

PARAPHIMOSIS OBSERVÉ SUR UN CHEVAL.

Journal pratique de médecine vétérinaire (de Dupuy), 1827, page 81.

Cette observation tend à démontrer que, dans le cas de paraphimosis considérable et datant de quelques jours, on obtient une guérison beaucoup plus prompte par de larges incisions que par toute application médicamenteuse.

CAS RARES OBSERVÉS SUR DIVERS ANIMAUX.

Journal pratique de médecine vétérinaire, 1827, page 102.

Cette note signale surtout des anomalies de l'appareil génital chez deux taureaux, dont l'un avait été élevé jusqu'à l'âge de 18 mois comme étant

une génisse, et l'autre présentait le fourreau et la verge au niveau de l'arcade ischiale.

OBSERVATIONS DE CÉPHALO-PHLÉBITE (*Thrombus*) TERMINÉE PAR OBLITÉRATION DE LA VEINE SANS SUPPURATION.

Journal pratique de médecine vétérinaire, 1827, page 108.

Le titre de cet article en indique suffisamment le contenu.

PART CONTRE NATURE OBSERVÉ SUR UNE JUMENT ET SUR UNE VACHE.

Journal pratique de médecine vétérinaire, 1827, page 282.

Ces deux observations tendent aux conséquences suivantes :

1° Dans le cas de fausse position du fœtus, et lorsque, par suite de son engagement dans le bassin, il est impossible de le repousser dans l'utérus, on doit, avant de se décider à sacrifier le jeune animal, s'assurer s'il est totalement impossible de l'extraire dans la position où il se trouve;

2° Une force médiocre et dirigée convenablement fait souvent plus d'effet dans cette circonstance que des efforts considérables mal dirigés et exercés en temps inopportun.

OBSERVATIONS SUR L'ENTÉRO-NÉPHRITE (*pissement de sang*) DES RUMINANTS A GROSSES CORNES.

Journal pratique de médecine vétérinaire, 1827, page 587.

Ces observations ont pour résultat principal de constater l'ignorance presque absolue dans laquelle nous sommes des causes positives du pissement de sang des bêtes bovines, attribué trop souvent à la dépaissance des jeunes pousses d'arbres, et désigné à tort par Favre, de Genève, sous le nom d'hématurie des feuilles.

OBSERVATIONS SUR LA PLEURO-PNEUMONIE CHRONIQUE QUI AFFECTE SOUVENT LES BOEUFS COMTOIS ENGRAISSÉS DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES (NORD).

Recueil de médecine vétérinaire, année 1833, page 255.

J'ai, dans ce travail, appelé, le premier, l'attention sur la maladie de poitrine, qui s'est depuis propagée si rapidement et avec tant d'intensité dans tout le reste du nord de la France et dans plusieurs de nos départements du centre. J'ai, le premier, après Tissot, de Poligny, dont j'ignorais alors le travail, signalé le caractère contagieux de la maladie. Mon opinion, blâmée par Huzard, et surtout par Lessona, de Turin, qui a consacré à la réfuter quelques pages d'un traité spécial, a été malheureusement trop confirmée depuis par l'expérience, et reconnue exacte plus tard par mon honorable et regrettable contradicteur de Turin.

OBSERVATIONS DE MÉTRITE AIGUE SUR UNE VACHE.

Recueil de médecine vétérinaire, année 1833, page 264.

Exemple heureux de guérison d'une maladie qui enlève un grand nombre de vaches après la parturition.

OBSERVATIONS SUR LE PIÉTIN.

Recueil de médecine vétérinaire, année 1833, page 364.

De l'observation et du traitement de cette maladie j'ai pu déduire les conséquences suivantes :

1° Le piétin est contagieux par contact médiat, et surtout immédiat de la matière fournie par les pieds malades sur les pieds sains;

2° Toutes les fois que le décollement est étendu, l'enlèvement de l'ongle en totalité assure une cure plus prompte que les retranchements partiels;

3° L'arrachement de l'ongle est suivi d'une régénération plus prompte que l'enlèvement successif par l'instrument tranchant;

4° En ménageant la pointe du doigt dénudé, on évite une hémorragie qui nuit beaucoup à l'effet du premier pansement;

5° Lorsque les désordres produits dans le pied sont très-graves, l'amputation du doigt ou de la phalange malade est préférable au traitement des plaies qui les affectent;

6° L'amputation d'un doigt, même dans la première phalange, n'est pas suivie de claudication après la guérison de la plaie;

7° Lorsque, dans l'amputation, on a pu conserver le bourrelet, la corne continue à croître et forme une plaque irrégulière qui protége la cicatrice.

OBSERVATIONS SUR LES PLAIES SYNOVIALES.

Recueil de médecine vétérinaire, année 1833, page 416.

Quatre cas de plaies synoviales traitées avec un plein succès m'ont amené à poser les principes suivants :

1° Calmer les phénomènes inflammatoires par les émollients ou les prévenir par les défensifs lorsque l'accident est tout à fait récent;

2° Traiter par les moyens appropriés les complications qui peuvent survenir dans les parties osseuses concourant à la formation de l'articulation;

3° La douleur étant dissipée ou diminuée, employer la compression au moyen de compresses graduées;

4° Aider cette compression par les caustiques légers, dont l'action, tout en réprimant les bourgeons, produit un engorgement qui favorise le rétrécissement de la fistule;

5° Sur les régions où la compression est difficile ou impossible, produire un engorgement par des frictions irritantes ou par l'application du feu autour de la fistule, et même dans son ouverture extérieure;

6° Borner, autant que possible, les mouvements de la partie jusqu'à la cicatrisation complète de la fistule.

J'ai été amené à employer la compression, par suite de la comparaison que j'ai établie entre le mécanisme de la cicatrisation des membranes synoviales et celui de la cicatrisation des parois des vaisseaux sanguins.

NOTES ANATOMIQUES SUR L'OPÉRATION DE L'HYOVERTÉBROTOMIE OU PONCTION DES POCHES GUTTURALES DES SOLIPÈDES.

In-8°, fig., Lyon, 1841.

La trompe d'Eustache présente, dans les solipèdes, une vaste dilatation, espèce de hernie naturelle de sa muqueuse, dans laquelle se forment quelquefois des collections purulentes qu'il devient nécessaire d'évacuer. La ponction de la poche se faisant dans un point resserré, abondant en vaisseaux et en cordons nerveux, j'ai cherché, dans ce mémoire, à en rendre le manuel plus facile par l'étude exacte et détaillée de l'anatomie de la région.

TRAITÉ DE L'EXTÉRIEUR DU CHEVAL ET DES PRINCIPAUX ANIMAUX DOMESTIQUES.

1re édition, un vol. in-8°, Lyon, 1843 ; — 2e édition, Lyon, 1847 ; — 3e édition, Paris, 1856.

J'ai divisé cet ouvrage en cinq parties :

La PREMIÈRE comprend la description des diverses régions du corps de l'animal considéré dans le repos. Des chapitres particuliers sont consacrés à l'examen du pied, des dents considérées comme indice de l'âge, de l'œil et des proportions. Pour le pied et pour l'œil, il était impossible de bien faire comprendre leurs qualités, leurs défauts, et la gravité de leurs maladies, sans donner, sur ces parties, des notions anatomiques abrégées qui précédassent leur description. Cette marche devenait plus nécessaire encore pour les dents, et j'ai dû commencer l'étude de l'âge par des détails anatomiques sur leur forme, leur structure, et les changements qu'elles éprouvent depuis leur formation jusqu'à l'âge le plus avancé de l'animal.

La SECONDE PARTIE a pour objet l'examen de l'animal sous le rapport de la locomotion. C'est la partie de l'ouvrage à laquelle j'attache le plus d'importance.

Dans un premier chapitre, je rappelle brièvement la théorie du centre de gravité et des leviers, pour en faire l'application à l'équilibre et au mouvement de la machine animale. Je combats l'idée de Borelli qui plaçait le centre de

gravité du cheval à la moitié de la hauteur du tronc, et faisait tomber la ligne de gravitation au centre du quadrilatère formé par les membres. L'examen de l'animal démontre que le centre de gravité doit être placé un peu plus bas que la moitié du tronc, et plus près des membres antérieurs que des postérieurs.

En ce qui concerne les leviers, j'ai surtout combattu l'opinion généralement répandue que la mâchoire agit sur les aliments, tantôt par un levier du troisième genre, tantôt par un levier du deuxième, selon que le corps à broyer est plus ou moins avancé sous l'arcade dentaire. J'ai démontré, par la disposition des parties, que le masséter n'agit jamais que sur un levier du troisième genre, dont la puissance varie suivant la longueur du bras de levier.

Le second chapitre est consacré à l'étude du squelette et des masses musculaires envisagées sous le rapport de la locomotion. Ici se trouvent encore naturellement de nombreuses applications de la théorie des leviers.

Dans le troisième, j'examine les actions de l'appareil locomoteur, en commençant par les attitudes. J'étudie le mécanisme de la station, la théorie des aplombs et le coucher ou décubitus, tirant de cette étude des inductions sur la valeur de l'animal.

Les mouvements exécutés sur place ou sur un espace restreint font le sujet d'un second paragraphe, comprenant le *cabrer*, la *ruade*, le *saut* et le *reculer*. Des théories inexactes appliquées à la mécanique du cabrer m'ont amené à l'étudier avec plus de détail et à reconnaître que les muscles principaux qui opèrent l'élévation de l'avant-main sur l'arrière-main agissent toujours sur des leviers du premier et du troisième genre, et jamais sur un levier du deuxième genre, comme on l'avait avancé; et que, surtout, le muscle grand ilio-spinal ne peut être la cause déterminante du cabrer, puisqu'il n'a aucune attache sur le membre postérieur sur lequel s'opère le mouvement de bascule du tronc.

Dans l'étude des allures proprement dites, j'ai dû, avant de passer à l'examen de chacune d'elles, les étudier dans leur ensemble, et surtout examiner les déplacements du centre de gravité, que j'ai essayé de représenter par des figures linéaires.

Le pas m'a surtout arrêté, cette allure étant, de toutes, la plus compliquée et celle sur laquelle on a commis le plus d'erreurs. Il suffisait cependant, pour

l'expliquer, de bien comprendre la description de BOURGELAT. J'ai dû encore ici combattre la théorie de Borelli sur le nombre de pieds posant à la fois sur le sol dans cette allure, et sur le pied qui entame le mouvement.

Enfin, dans un dernier paragraphe, j'étudie les beautés et les défectuosités des allures, qui influent d'une manière si prononcée sur la valeur de l'animal.

La TROISIÈME PARTIE comprend les signalements et, par conséquent, l'étude des robes. Ici mes efforts ont tendu à simplifier, autant que possible, un sujet beaucoup trop compliqué, à n'admettre comme robes proprement dites que les nuances générales et bien tranchées du pelage de l'animal, et à rejeter dans une classe de caractères secondaires une multitude de particularités qui avaient fait multiplier à l'infini le nombre des robes de nos animaux domestiques.

Je me suis attaché, en outre, à signaler les changements que subit la robe sous l'influence de l'âge, des saisons, etc., changements qui pourraient amener des erreurs dans la vérification des signalements.

Les deux dernières parties de l'ouvrage, beaucoup moins étendues, ont trait, la QUATRIÈME à l'examen de l'aptitude des animaux aux différents services; la CINQUIÈME à l'examen de l'animal en vente, c'est-à-dire à l'application de tous les principes contenus dans les quatre parties qui la précèdent.

NOTES SUR LES MOEURS DE QUELQUES ANIMAUX.

Annales de la Société d'agriculture, etc., de Lyon, **1844, vol. VII, page 202.**

Ces notes ont trait à deux oiseaux, le MOINEAU et le COUCOU, et à un poisson, l'ÉPINOCHE.

J'ai signalé, en ce qui concerne le moineau, l'empressement avec lequel des petits, mangeant seuls depuis quelques jours à peine, nourrissent des petits beaucoup plus jeunes, qu'un accident a privés de leurs parents.

J'ai fait connaître la manœuvre par laquelle le jeune coucou, placé au milieu d'un nid d'oiseaux d'une espèce plus faible, se débarrasse de ses compagnons pour absorber à lui seul la nourriture destinée à la famille entière. Ce fait contredit la croyance à peu près générale que le coucou détruit lui-même la couvée à laquelle il substitue son œuf.

Enfin j'ai démontré, le premier, qu'un petit poisson de nos ruisseaux, l'*épinoche*, construit un nid dans lequel la femelle dépose ses œufs, à l'abri de tous les accidents qui détruisent une si grande partie des œufs des poissons.

J'ai fait cette découverte en 1815, à l'âge de 10 ans, et ne l'ai publiée qu'en 1844. Deux ans plus tard, M. Coste l'a vérifiée, et a su en tenir un tel parti, que ma découverte, malgré mes réclamations, lui est généralement attribuée.

DES ANNEXES DU FOETUS DANS LES PRINCIPALES ESPÈCES D'ANIMAUX DOMESTIQUES.

***Journal de médecine vétérinaire*, publié à l'École de Lyon, année 1845, page 105.**

J'ai décrit dans ce mémoire les enveloppes fœtales prises à une époque assez avancée pour que leur disposition puisse être parfaitement reconnue. Je me suis attaché surtout à établir la véritable disposition de l'allantoïde des solipèdes, dont je n'avais trouvé nulle part une description exacte.

J'ai cherché aussi à expliquer la formation des hippomanes que l'on rencontre flottant en liberté dans le fluide allantoïdien, et suis parvenu, par l'observation des hippomanes pédiculés, à reconnaître que ces corps ont leur origine en dehors du chorion, et ne parviennent dans la cavité de l'allantoïde qu'en poussant devant eux le double feuillet que forment cette membrane et le chorion, et en se détachant ensuite d'un pédicule successivement aminci.

J'ai tâché également de rattacher chacune des membranes des annexes aux diverses parties du fœtus, et crois avoir démontré par des faits que l'amnios n'est qu'une continuation de la peau ; l'allantoïde, une dépendance de la muqueuse de la vessie; que le chorion, tout à fait indépendant du fœtus, n'est que l'ampliation de la membrane qui enveloppait primitivement l'ovule, et qu'on ne pouvait l'assimiler, comme on a essayé de le faire, à une membrane séreuse.

QUELQUES ADDITIONS ET RECTIFICATIONS A L'ANATOMIE DE RIGOT.

***Journal de médecine vétérinaire*, publié à l'École de Lyon, 1848, page 119.**

Ces additions et rectifications portent sur l'os pariétal du bœuf, les vertèbres lombaires de l'âne, les os tarsiens, les os métacarpiens et métatarsiens

rudimentaires des solipèdes, le ligament cervical et le diaphragme du bœuf, les muscles de l'hyoïde; sur les usages du muscle dentelé de la respiration, du muscle sterno-maxillaire, du muscle masséter, des muscles molaires (buccinateur de l'homme), du muscle fessier superficiel et des extenseurs des phalanges des ruminants.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE VÉTÉRINAIRES ET DES SCIENCES QUI S'Y RATTACHENT.

Un vol. in-8° à deux colonnes. — Lyon, 1849.

Dans ce volume de 1160 pages, publié en collaboration avec MM. Rey, Tisserant et Tabourin, j'ai fourni tous les articles qui se rapportent à l'anatomie descriptive et générale, à la physiologie, à la zoologie et à l'extérieur des animaux domestiques.

TRADUCTIONS.

CAS DE TÉTANOS TRAUMATIQUE CONSÉCUTIF A LA CASTRATION CHEZ LES VEAUX; QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE CETTE MALADIE, par M. Brusasco, vétérinaire à Refrancore. — Traduit du *Giornale di medicina veterinaria di Torino.*

Journal de médecine vétérinaire, 1858, page 318.

L'auteur de cet article, après avoir recherché la cause du tétanos des veaux dans le procédé grossier employé dans son pays pour la castration de ces jeunes animaux, démontre par huit observations, dont sept suivies de succès, les bons effets qu'il a obtenus de l'emploi de la gomme-gutte à titre de purgatif drastique.

DU TYPHUS CONTAGIEUX DES BÊTES BOVINES DANS LES ABRUZZES ET L'ASCOLAN, par le professeur François Gatti. — *Traduit de l'italien.*

Journal de médecine vétérinaire, 1863, page 145.

Ce mémoire, très-étendu et parfaitement rédigé, a, en outre, le mérite d'être un des premiers rapports publiés sur l'invasion de typhus qui a désolé récemment plusieurs parties de l'Italie méridionale.

TRAVAUX DIVERS.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Grand in-8°, 1843.

Dans cette notice, écrite pour un ouvrage ayant pour titre LYON ANCIEN ET MODERNE, j'ai retracé la création de la première école par Bourgelat, et les différentes phases par lesquelles elle a passé pour arriver à son état actuel. En un mot, j'ai réuni dans ce travail tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette école, mère de toutes les écoles vétérinaires existant aujourd'hui en Europe.

RAPPORTS sur les concours de bestiaux gras ouverts par la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon.

Années 1844, 1845 et 1846.

La Société d'agriculture de Lyon a l'honneur d'avoir, la première, dans la mesure de ses faibles ressources, ouvert les concours de bestiaux gras, qui, depuis, ont pris une si grande importance. C'est sur la proposition de M. Magne qu'a été accordée la première médaille. Chargé, après le départ de M. Magne, de cette partie des travaux de la Société, j'ai demandé et obtenu que ces concours fussent fixés à la dernière semaine du carême, au lieu de la semaine du carnaval, et qu'une commission suivît à l'abattoir les animaux

primés, pour en vérifier le rendement. Ces mesures ont été adoptées l'année suivante pour le concours de Poissy.

NOTICE ABRÉGÉE sur J. GIRARD, ancien directeur de l'École d'Alfort, E. BARTHÉLEMY et VATEL, anciens professeurs de la même école.

Journal de médecine vétérinaire, 1852, page 504.

Discours lu à la distribution solennelle des diplômes et des prix à l'École de Lyon, le 24 août 1852.

ÉLOGE DE LOUIS FURCY GROGNIER, ANCIEN PROFESSEUR A L'ÉCOLE IMPÉRIALE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

Mém. de l'Académie de Lyon (2e série), section des *Lettres*, vol. IV, page 112. — 1855.

Discours de réception prononcé dans la séance publique de l'Académie impériale des belles-lettres, sciences et arts de Lyon du 23 janvier 1855.

ÉLOGE DE C. J. BREDIN, ancien directeur de l'École impériale vétérinaire de Lyon.

Journal de médecine vétérinaire, 1856, page 388.

Cet éloge a été prononcé à la distribution solennelle des diplômes et des prix aux élèves de l'École de Lyon, le 9 octobre 1856.

DISCOURS prononcé dans la séance de distribution des prix et des diplômes aux élèves de l'École impériale vétérinaire de Lyon, le 11 octobre 1861.

Journal de médecine vétérinaire, 1862, page 33.

A l'occasion de l'anniversaire séculaire de la fondation de l'École de Lyon par Bourgelat, je jette un coup d'œil sur l'histoire de cet établissement, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle, et exprime, en terminant, le vœu de voir placer la statue de Bourgelat au sein de l'école qu'il a fondée.

PARIS. — IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, RUE DE L'ÉPERON, 5. — 1864.